

N°56 - printemps 2020

**Synergie**  
Environnement

LE BULLETIN SYNDICAL DU SNE-FSU



bulletin  
au format  
électronique



**Le bulletin syndical du  
Syndicat National de  
l'Environnement – FSU**  
104 rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS  
Tél : 01 40 81 22 28

**Directeur de la publication**  
Patrick Saint-Léger

**Comité de rédaction**  
Patrick Saint-Léger  
Marie-Louise Le Coguiec  
Jean-Luc Girard  
Jean-Jacques Maynard  
Daniel Gascard  
Laurent Faure

**Maquettage**  
Jean-Marc Marsollier

**Contactez le Sne-FSU**  
[sne@fsu.fr](mailto:sne@fsu.fr)

**Le site internet**  
[www.snefsu.org](http://www.snefsu.org)

**Le site stockage information**  
<https://secure.dotspirit.com/login.fr.html>

**Facebook Sne-FSU**  
[Sne.fsuenvironnement](https://www.facebook.com/Sne.fsuenvironnement)

[Sne-Fsu Biodiversite](#)

**Twitter Sne-FSU**  
[@snefsu\\_ae](https://twitter.com/snefsu_ae)

[@snefsuAFB](https://twitter.com/snefsuAFB)



Syndicat national de  
l'environnement



## Synergie Environnement n°56

### SOMMAIRE

3 - Edito

4 - Le Mot du Secrétaire général

4 - Une crise sanitaire

6 - Le travail syndical en temps de confinement

8 - La vie au travail en temps de crise

13 - Le choc sociétal, le choc politique : où allons-nous !

18 - Pour aller plus loin

### MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

#### Verticalement

**A** – Fait comme le gouvernement face au mur des protestations... ou comme le changement climatique.

**B** – Première mise en scène d'un enfermement volontaire.

**C** – Dit des choses pas forcément vérifiables. Fit le choix de faire dérapier.

**D** – Comme le gouvernement... pour ce qui est de détricoter le modèle social.

**E** – Hélas aggravée en ce moment par l'enfermement des fauves.

**F** – De ça. Lu, relu et relu.

**G** – Petit Benito d'Anatolie.

Note à supposition.

**H** – Envoie (surtout) les hommes se faire voir ailleurs.

#### Horizontalement

**1** – Tellement succulente qu'on a vite fait d'en fourrer partout. **2** – Claquemurés par Jupiter. **3** – Voir. Une force qui s'appuie beaucoup sur les corps. Lieu de représentativité. **4** – Faire comme le gouvernement Philippe avec la Fonction Publique. **5** – Vieille compensation pour des verts en terrain bleu. Plaine de coronavirus. **6** – Mesures pour téléphone imaginaire. **7** – Fait du Zola. **8** – Greffée. Arbre à supposition.



## CHOISIR

L'objectif de régler rapidement la crise sanitaire pour revenir à un « après comme avant » tétanise la planète, les populations qui subissent la crise tout autant que les dirigeants qui révèlent leurs incapacités à la gérer. Quoi qu'en expriment nos bonnes autorités françaises dans leur exercice de navigation à vue, ce « rapidement » n'a aucun caractère d'immédiateté et ses modalités pour en sortir restent pour l'instant plus qu'incertaines.

On peut constater au passage qu'entre *fake-news* de réseaux sociaux virtuels refermés sur eux-mêmes et communications officielles souvent contradictoires et infondées, il est quasiment impossible (quel paradoxe !) de se construire une opinion objective.

Les nouveaux moyens technologiques le permettant, il est également fondamental d'apprécier le décalage d'information entre ce que nous raconte la presse française de la situation et des perspectives mondiales et ce qu'en disent les journaux nationaux de chaque pays à leurs populations. Sur la simple comptabilisation de la crise sanitaire, les chiffres se révèlent immédiatement inexacts et l'exemple français n'en est pas la pire illustration.

Ce que l'on peut simplement retenir globalement, à commencer par ce qui concerne les économies les plus importantes, c'est que l'objectif prioritaire est de rétablir le fonctionnement antérieur, dérivés des modes de productions, d'échanges et de consommation en tout premier lieu. Et donc maintenir la prééminence de la finance sur l'économie réelle,

nouveaux médicaments et vaccins constituant de formidables opportunités de marchés. À noter que si le gouvernement français affiche quelques velléités en direction du système sanitaire public, il n'en continue pas moins par ailleurs la mise en œuvre de ses réformes pour moins de service public.

Sauf que prendre des dispositions pour gérer des conséquences sans jamais s'attaquer aux causes ne peut que nous écraser dans le fond de l'impasse. Constat du monde scientifique, aléas quotidiens dans l'exercice de nos professions, c'est bien « l'adaptation de la biodiversité à l'évolution de son environnement qui est vraisemblablement à la source de l'émergence des nouveaux virus », avec cette contrainte inexorable du dérèglement climatique sur l'environnement. Petit espoir, le thème paraît dépasser les seuls cercles scientifiques et professionnels pour investir l'information grand public.

Si l'adage « mieux vaut prévenir que guérir » est impératif en matière sanitaire, il l'est tout autant sinon plus en matière d'environnement, mais quasiment jamais appliqué depuis le demi-siècle qui a vu s'exprimer publiquement les premières prises de conscience.

Catastrophes naturelles dont l'origine est loin d'être seulement naturelle et émergence cadencée de nouveaux virus sont les nouveaux repères devant guider les choix de gouvernement.

Mais un choix de gouvernement est avant tout un choix collectif de société partagé par le plus grand nombre, ce qui est loin d'être formellement établi où que ce soit. Il nous faut donc convaincre, convaincre, et encore convaincre, l'avenir est à ce prix.

Un mois de confinement total derrière nous... un mois devant nous et le bout du tunnel espéré mais tellement flou !

Assigné-es à résidence, nous payons cash des années d'austérité libérale, de démolition des services publics et d'impréparation, la gestion en flux tendu mondialisé depuis le sud-est asiatique et les usines chinoises étant devenue la norme, à coût de moins-disance sociale et environnementale !

Consigné-es sans discernement parce que la priorité absolue est de bloquer la propagation virale et son lot de victimes, de soulager l'écosystème médical, d'éviter l'effondrement du service public de Santé. Parce que dans ses conditions d'impréparation, le pouvoir n'a pas de plan B et qu'il faut gagner du temps, à tout prix, pour des masques, pour des tests, pour des médicaments et dans l'espoir d'un vaccin qui nous sauvera.

Dans cette longue parenthèse de nos vies, il nous faut gérer l'isolement ou la promiscuité, un logement trop petit pour certain-es, nos frustrations, nos colères...

Alors, même si nous sommes obligé-es de nous contenter de relations sociales en mode 2.0, gardons le lien avec nos entourages familiaux, amicaux et professionnels.

Garder le lien, échanger, prendre du recul, c'est, modestement, l'objectif de ce numéro spécial de Synergie.

Bonne lecture.

Prenez soin de vous.

À très bientôt : le jour d'après aura besoin de toutes nos énergies !

## Une crise sanitaire

### **Nous vivons une période grave, exceptionnelle. Et inouïe ?**

Exceptionnelle et grave, elle l'est à l'évidence par le nombre de victimes et la nécessité de mettre d'urgence fin à l'épidémie et éviter son éventuel retour. Les « soignants » au sens large sont en première ligne. Le Sne-FSU, incompetent dans ces domaines sanitaires et épidémiologiques, assiste à leur lutte pied à pied contre la maladie. Chacun est aussi acteur direct, quotidien et indispensable par le respect du confinement et l'application des « gestes barrières ». Les conséquences économiques sont immenses, entre risques de dépôt de bilan, chômage pléthorique et intervention publique sans précédent. Si ces

aspects sanitaires ne sont pas le propos de ce numéro de Synergie, ils sont de fait omniprésents dans nos esprits.

Une prise de recul, même minime, fait entrer les événements dans notre champ syndical. Il y a beaucoup à dire, allons à l'essentiel.

Cette épidémie n'est pas sans précédent. Les historiens et épidémiologues nous rappellent les nombreux événements passés, comme la grippe espagnole ou autre épisode de peste ou de variole, parfois bien plus graves.

Plus révélateur, des rapports ont anticipé les risques et alerté sur la nécessité de se

préparer à s'en prémunir. Le retour de ce type de pandémie, il n'était pas difficile de l'imaginer pour les militants des politiques publiques de l'écologie. La complexité des mécanismes naturels est incommensurable. Une crise de fondement biologique est toujours possible et, en tant qu'être vivant relié au monde vivant, l'humain peut être touché.

Révéléateur est le fait que nous vivons avec les virus et que certains nous sont biologiquement indispensables, tout comme les bactéries. L'épidémie a donc un caractère naturel, sa survenance et son mécanisme sont prévisibles mais..., sûrs de notre maîtrise du monde, accaparés par des préoccupations secondaires, nous avons oublié que cela était possible et pouvait être un vecteur de mort à grande échelle.

Mais les facteurs anthropiques ne sont pas absents. Nous savons, ô combien, dans nos activités professionnelles que notre relation à l'environnement est délétère voire suicidaire. La destruction des habitats et des mécanismes naturels de régulation, l'expansion continue de l'occupation humaine, une mobilité frénétique à l'échelle du globe, nous expose à des risques majeurs pour reprendre une terminologie de politique publique. La proximité toujours plus grande avec la faune sauvage et les virus nouveaux qu'elle porte a été pointée. Un simple marché d'animaux sauvages en Chine en témoigne. D'autres vecteurs existent sans doute. Tout cela couplé avec le réchauffement climatique n'augure rien de bon pour l'avenir.

Équilibres écologiques, diversité biologique, politiques publiques de l'environnement, préoccupation du long terme. Nous voilà donc bombardés acteurs spécialisés de la lutte contre les épidémies ! Voici quelques années, lors de la formation d'un gouvernement Sarkozy ?, la question d'un ministère santé-

environnement avait été posée. L'étude de cette hypothèse n'aurait effrayé pas le Sne-FSU.

Cette épidémie dit déjà beaucoup de choses sur notre société. La mondialisation effrénée diffuse les maladies aussi vite qu'elle transporte les voyageurs. Le seul horizon des décideurs est le court terme et la recherche du profit le moteur de la société dite libérale. Les inégalités internationales sont une bombe à retardement et seule une action résolue à long terme pourra établir un équilibre pour des vies dignes et la capacité solidaire d'agir dans les moments difficiles. La défaillance de l'État français est patente, de ce gouvernement néolibéral sans retenue et des politiques menées par les gouvernements successifs depuis le début des années 1980. Nous avons perdu un État garant de valeurs collectives, des équilibres et des nécessités du long terme, suffisamment fort pour ne plus faire le jeu des lobbies de toutes sortes. Et l'Europe, après avoir été porteuse d'Espoir et d'actions communes, se retrouve être une association de vingt-sept intérêts particuliers, incapables d'une réponse commune dès qu'il s'agit de dépenser des euros, même quand il s'agit de vies humaines, et que cela pourrait servir à créer de l'emploi en Europe !

Cette crise confirme le caractère vital des enjeux de notre relation à l'environnement, du changement climatique, de l'état catastrophique de la biodiversité.

Objectivement ou intuitivement, tout cela nous le savions, mais cette crise doit nous porter à approfondir ces questions fondamentales qui sont le cadre de notre action. Mais l'urgence est maintenant de préparer l'après-crise, dans une situation inédite et incertaine. Et il s'agit là d'un combat syndical fort qu'il nous faudra porter collectivement avec la FSU.

## Le travail syndical en temps de confinement

### LES INSTANCES DU SNE-FSU

Que ceux qui croient que cette période de confinement est une période de moindre activité nationale se détrompe... C'est plutôt l'inverse qui se produit.

Pour le Sne-FSU, après une petite semaine de tâtonnement pour trouver les bons outils de travail à distance, les membres du bureau national sont en contact permanent, ainsi qu'avec le SNUITAM.

Certes l'administration de notre ministère a annoncé le gel des réformes jusqu'à la fin du confinement, mais bien d'autres sujets s'invitent et nécessitent notre vigilance.

À commencer par l'application, souvent très différente d'un service à l'autre, des plans de continuité d'activité. Si les consignes ministérielles sont bien la protection des personnels avant tout, force est de constater que cela n'a pas la même signification pour tous les directeurs de service ou d'établissement public. Et puis la reprise de l'activité du service public est liée à la tentation d'une reprise précoce de l'activité économique.

Cette situation inédite de confinement et de réduction drastique des activités a des conséquences pas toujours bienveillantes sur la gestion des personnels. Le Sne-FSU est intervenu à plusieurs reprises pour défendre les personnels contractuels en fin de contrat et les personnels saisonniers en attente de contrat, pour la gestion de la mobilité des fonctionnaires dans cette période. Les congés

sont un enjeu d'actualité, car la tentation est forte de les imposer dans cette période de confinement et d'activité plus réduite. Et le gouvernement vient de le confirmer par une instruction... Tout cela sans compter, bien évidemment, la défense de quelques cas individuels face aux abus de l'administration, malgré une période bien peu propice à ce type d'intervention.

Les contacts intersyndicaux sont aussi nombreux et, à l'initiative de la FSU, un comité technique ministériel audio s'est tenu début avril.

La vie interne du Sne-FSU se trouve également bousculée. Si le Bureau national, éventuellement élargi aux secrétaires de branches, a pu se réunir deux fois en visioconférence, la décision d'annuler le Conseil national à La Rochelle, fin mai 2020, a été imposée par le confinement. Avec des conséquences importantes puisque ce Conseil national devait être le top-départ de la préparation de notre congrès prévu en juin 2021. Une méthode alternative de préparation de cet événement fondamental pour le Sne est à l'étude.

A la FSU, l'activité n'a pas diminué non plus. Si les bureaux de la fédération aux Lilas sont fermés jusqu'à nouvel ordre, les instances de la FSU se réunissent tous les lundis après-midi.

D'autres chantiers se poursuivent à la FSU avec notre participation, comme l'écriture d'un livre sur la réforme des retraites ou l'ouverture d'un chantier de l'institut de recherche sur « syndicalisme et environnement ».



Certains d'entre nous pensions profiter de cette période de confinement pour entamer du travail de fond... Pour l'instant cela n'a vraiment pas été possible !

## LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

À quoi ça sert un comité technique (CT), à quoi ça sert un comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) ? Une belle occasion de se reposer des questions, en cette période de crise, sur le rôle de ces instances de dialogue social, dont la deuxième d'entre elles est appelée à disparaître comme le prévoit la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019.

Et ce n'est pas parce que nous avons un siège en CTM et pas de siège en CHSCTM, que nous avons insisté depuis le début de la crise sur la tenue d'une version audio de la première, après avoir obtenu un strapontin lors de deux audio-réunions de la deuxième.

Nous avons eu du mal à nous faire entendre, forcément : les quatre autres organisations représentatives siègent dans les deux instances, et l'administration pensait déjà en faire assez en réunissant des CHSCTM ministériels quasi hebdomadaires.

De fait, les questions de conditions de travail – évidemment si importantes dans cette

période – ont été traitées en CHSCTM, surtout pour les travaux routiers, même si c'était pour constater un désaccord profond entre l'administration et l'ensemble des organisations syndicales quant à la reprise des chantiers.

Mais pour le reste, l'administration a bien dû faire le constat, à l'issue d'un audio-CTM de cinq heures le 6 avril, que la consultation du comité technique était pertinente dans cette période : définition des missions essentielles pour les plans de continuité de l'activité, prévention des violences faites aux femmes, suspension des réformes et réorganisations, gestion de la paie, processus de mobilité, entretiens professionnels, contractuels, dossiers de retraites... et question des congés que nous avons mis sur la table en fin de réunion. Tous ces sujets nécessitaient des clarifications !

Mais les CHSCT, qu'ils soient ministériels ou locaux, doivent également continuer à fonctionner : conditions d'intervention en présentiel, mais aussi conditions de travail en télétravail, gestion des risques à domicile et des risques liés au confinement... Tant de sujets de CHSCT qu'il faut continuer à traiter.

Par contre, pour le reste, hors de question de traiter de sujets non directement liés à la crise dans ces pseudo-réunions d'instances. Ce serait, d'une certaine façon, abaisser le dialogue social que d'en accepter une modalité aussi dégradée.

## Des nouvelles des services et établissements en période de crise...

### Branche Eaux et Milieux Aquatiques

**Les six agences de l'eau ont mis en place très rapidement les consignes du gouvernement en matière de confinement, en trouvant leurs marques la première semaine avec l'élaboration des plans de continuité de l'activité (PCA), plus ou moins concertés en CHSCT.**

Les modalités de mise en œuvre sont un peu différentes entre les agences, avec des décisions très fortes de certains directeurs ou directrices de mettre l'ensemble du personnel en télétravail, assumant éventuellement une activité en mode dégradé (outils informatiques non disponibles ou inadaptés, contextes personnels et/ou familiaux...).

Certains établissements ont fermé l'ensemble des sièges et des délégations, d'autres ont plus de difficultés à fermer les bureaux avec des déplacements d'agents sur sites qui perdurent. Nous avons été contraints, dans le cas d'une agence, d'intervenir auprès du directeur des ressources humaines du ministère pour que le directeur applique correctement les consignes gouvernementales. Rappelons que les missions des agences n'entrent pas dans le cadre des activités vitales à la nation. Les déplacements des agents doivent donc être limités au maximum.

On peut noter que les deux agences qui ont eu le plus de difficultés à suivre de façon stricte les consignes de confinement, sont celles qui ont eu du mal à déployer les matériels et les outils du télétravail pour tous. Il est donc souhaitable d'anticiper ces situations pour l'avenir.

Les représentants du personnel Sne-FSU des six agences sont mobilisés : réunions informelles hebdomadaires avec l'administration, relations bilatérales, messages et appui auprès des agents. La branche s'organise aussi en ce temps de crise, avec des réunions de branche chaque semaine où toutes les sections sont représentées. Ces réunions nous permettent de partager les conditions de mise en œuvre des actions de crise, les décisions prises par les directions et de définir des positions syndicales communes à porter auprès des directeurs et des agents. Nous veillons également à ce que les instances (CHSCT, commissions consultatives paritaires...) continuent de se tenir en visioconférences ou à être consultées par courriel si nécessaire.

La réorganisation structurante du moment pour les agences consiste à créer une direction des systèmes d'information (DSI) commune aux six agences de l'eau dans le cadre du plan des mutualisations. La mise en place de cette DSI était initialement prévue le 1er mai, mais elle aurait été reportée en septembre. Nous avons demandé officiellement une pause dans ce chantier au directeur des ressources humaines du ministère et aux six directeurs dès l'annonce de la suspension des réorganisations par le gouvernement. Les agents des DSI ont bien d'autres choses à faire en cette période, avec notamment le déploiement des outils de télétravail pour tous, que de passer des entretiens pour se positionner dans la future direction fusionnée !! Nous vous en dirons plus au prochain numéro...

Les deux principaux sujets liés au confinement en ce moment sont le temps de travail, avec



une incitation parfois forte du personnel, par les directeurs/directrice, à poser 5 jours de congés en avril, et le plan de relance pour la sortie de crise.

Le plan de relance de l'économie en fin de confinement mettra certainement les agences à contribution, d'une façon qui reste encore à préciser. Il est souhaitable que les agences fassent preuve de volontarisme pour montrer à la tutelle en quoi elles sont incontournables, compétentes et équipées pour intervenir fortement dans leurs champs de prérogatives auprès des acteurs locaux. Une note inter agence – non transmise aux OS - a été transmise par les Directeurs à la tutelle en ce sens et, si elle recueille un avis favorable, nous pourrions nous préparer soit à faire évoluer nos programmes soit à lancer des appels à projets spécifiques. Un gel des réductions d'effectifs pourrait-il être accordé aux établissements pour assurer ces missions ? Rien de sûr, et l'option « main basse de Bercy sur les trésoreries » n'est pas encore écartée à ce jour.

## **Branche Services de l'État**

**Cette période de confinement impose au conseil de la branche des réunions en visio ou audioconférences fréquentes.**

Les remontées locales montrent que les services (régionaux ou départementaux) se sont organisés pour réactiver les réseaux CHSCT et faire le lien avec les organisations syndicales. Des représentants du personnel ont cependant à intervenir pour que tous les effets de la crise soient traités.

Les PCA (plan de continuité de l'activité) n'ont pas tous été diffusés aux organisations syndicales, lorsqu'ils ont été établis. La question de la définition des activités essentielles est récurrente alors qu'elle est déterminante pour les agents et l'organisation du travail. Des CHSCT ont été reconvoqués à cause de désaccords sur cette question.

Beaucoup d'agents ont été confrontés aux limites du dimensionnement des réseaux de connexion de service. La saturation de la

messagerie a parfois rendu le travail difficile (par exemple au ministère dans les premiers jours). C'est l'accès aux serveurs des services qui a posé le plus de problèmes. Il était inutilisable lors de larges plages horaires de la journée, bloquant le travail. Des tours de rôle ont été organisés. La situation s'est améliorée mais reste précaire. L'accès aux applications professionnelles a été progressivement établi. Le travail des services chargés des applications et des réseaux a été déterminant. Une anticipation de ces situations de travail à distance contraint est absolument nécessaire.

Dans tous les services, les représentants du personnel sont très attentifs aux conditions sanitaires du travail sur site ou sur le terrain ainsi qu'au contexte – condition familiales, modalités pratiques – du travail confiné (une grande majorité des agents). La coexistence du travail avec la garde d'enfants est une situation fréquente. Les agents peuvent vivre très mal le confinement. Les représentants du personnel s'assurent que les directions leurs communiquent des états réguliers de la situation : agents touchés par la maladie, agents en télétravail, en autorisation spéciale d'absence ou en activité, éventuelles réquisitions, situations difficiles, utilisation de matériel personnel...

L'utilisation des congés, voire l'obligation de les utiliser en période de confinement est un sujet de discussion avec les directions et il fera l'objet d'un point de l'ordre du jour d'un CTM. L'administration envisage de l'imposer pour que les agents puissent être disponibles lors du déconfinement ? La récente ordonnance tranche la question en imposant des jours de congés aux agents en autorisation spéciale d'absence.

L'action sociale interministérielle a mis en place des chèques nuitées et des logements d'urgences pour répondre à des besoins dans cette période de crise, par exemple pour faire face aux violences familiales. Des conventions locales ont été mis en place dans le cadre des Sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS).

Enfin, si des réformes sont suspendues comme celle des retraites ou des services territoriaux, d'autres sont entérinées, plutôt discrètement.

C'est le cas pour la généralisation, après une expérimentation de deux ans, de la possibilité de dérogation « justifiée » aux droits et règlements attribuée aux préfets pour les autorisations individuelles, cela pour accélérer les procédures. L'environnement reste en ligne de mire...

## **Branche Biodiversité**

**L'Office français de la biodiversité (OFB), créé dans la précipitation et mettant les agent-es en souffrance, se voit, en sus, confronté à la crise sanitaire.**

Le directeur général, absent et refusant le dialogue social, a réagi immédiatement en fermant les sites et les implantations et a prévenu les représentants du personnel de ses décisions. Le télétravail est devenu la règle. Pour les agent-es qui n'y avaient pas encore accès, les outils ont été déployés pour permettre aux fonctions supports d'y accéder : ordinateurs et téléphones portables ont été distribués en priorité à ces agent-es.

Les jours de télétravail ne sont pas limités de même que les autorisations spéciales d'absence (ASA) pour la garde des enfants de moins de seize ans sans perte de rémunération.

Cependant, si le télétravail est la règle, des réquisitions préfectorales (au nombre de dix) ont eu lieu au tout début du confinement pour contribuer aux contrôles d'autorisation de sortie. Mais les inspecteurs de l'environnement, même s'ils ont des pouvoirs de police judiciaire, n'ont pas de pouvoirs en matière de sécurité civile. Nous avons alerté la direction sur l'incohérence de ses propos : « tout le monde reste chez soi sauf... ». Nous n'avons pas de retours à notre courrier, mais il semblerait que les perquisitions aient cessé.

Un CHSCT spécial Covid-19 a eu lieu le 31 mars dernier. Le directeur général y a réaffirmé sa volonté de préserver la santé des agents. Après avoir indiqué que les congés posés avant le confinement pourraient être annulés, un flash-info de la direction de la communication nous apprend qu'il n'en est rien (en s'appuyant soi-disant sur des textes du MTES) !

Nous avons donc dénoncé ces congés forcés et confinés en rappelant qu'il n'existe pas de règles précises de notre ministère de tutelle et que ce signal négatif montrait encore une fois un déni du dialogue social avec des mensonges effrontés, mais il semblerait que ce soit à la mode, ça vous rappelle des choses sans doute ! Nous avons également de nouveau rappelé que toute réorganisation doit être soumise au comité technique. Mais plus grave encore, ce signal négatif et contradictoire montre davantage le déni de la direction du bien-être de ses agents.

La branche Biodiversité, nouvellement construite, a su s'organiser. Le bureau se réunit aussi souvent que nécessaire dans cette période particulière. Les échanges y sont constructifs et le travail collectif est productif. Nous maintenons le lien avec nos collègues et nos adhérents en les informant régulièrement de nos activités et actions.

## **Branche ADEME**

**Poussée par les organisations syndicales, L'ADEME avait beaucoup investi ces dernières années et ces derniers mois sur le télétravail pour tous (même les secrétaires gestionnaires) et la dématérialisation de nos procédures. De fait, dès les débuts du confinement, l'ADEME se révèle assez résiliente.**

Tout a continué à fonctionner même si, certes, c'est en mode dégradé. Rien ne s'est arrêté. Le téléphone par exemple passe déjà par nos PC portables tout comme l'outil unique d'organisation de nos agendas en partage, de nos réunions physiques, audio et visio. Tout est intégré depuis plusieurs mois et la plupart des salariés savent l'utiliser en quelques clics.

Dans ma direction régionale par exemple, sur dix-neuf personnes (stagiaires et alternants compris), une seule a cessé toute activité. Nous prenons de ses nouvelles régulièrement. La totalité de nos documents et dossiers était déjà déposée en partage dans notre serveur. Chacun savait déjà où les trouver. Et où il devait les mettre... L'activité continue donc sans difficulté. L'équipe a un point café quotidien, tous ensemble en audio/visio à 9h30, en plus

des réunions de travail. De fait avec la dématérialisation nous continuons à instruire les dossiers d'aide, consulter ou réunir les instances de décision.

Les instances de représentation du personnel ont continué elles aussi. Le président et le directeur général les réunissent toutes les semaines pour un point plus ou moins rapide. Il arrive très régulièrement que nous soyons plus de 1 000 connectés sur le réseau interne (sur 820 ETP soit un peu plus de 1000 salariés).

Allons-nous continuer longtemps comme ça ?

Cette résilience est à regarder avec intérêt. La comparaison de notre activité comparée à celle de nos voisins de couloir (CGDD, service du ministère) est très contrastée. La première semaine ils étaient majoritairement à l'arrêt.

Coté activité syndicale, la direction a accepté de suspendre la réforme en cours de la convention de travail et de reporter les échéances à fin 2020. Mais le reste continue-t-il ?

Le comité social d'établissement (ex comité d'établissement) que le Sne-FSU gère, fonctionne aussi en mode dégradé. Sur nos trois salariées, une n'est vraiment pas en forme. Nous l'appelons tous les jours.

Après le premier mois, tout le monde continue de télétravailler. Une fatigue mentale certaine s'installe et se fait sentir. Elle est mesurée par une enquête hebdomadaire\*.

Nous ne devons probablement pas être programmés pour faire durer ce type d'organisation du travail totalement dématérialisé, avec des journées qui se suivent devant l'ordinateur, sur nos messageries, à parler à notre ordinateur, soi-disant pour répondre au téléphone ou en réunion...

À suivre.

*\* Derniers résultats de l'enquête ADEME : La majorité des répondant-es vont bien ou très bien (66 %), taux identique à celui de la semaine dernière. En incluant les répondant-es qui vont moyennement bien, le taux est de 93 % (contre 94 % la semaine dernière). 74 % des répondant-es ressentent un lien assez fort (notes de 1 à 5) avec leurs collègues, ce qui est un score en augmentation de 6 points par rapport à la semaine dernière (68 %). Malgré des outils informatiques performants, certain-es ont toujours des difficultés à se connecter à internet ou au serveur de l'ADEME, mais les outils « skype » et « zoom » sont plébiscités. Une lassitude du télétravail s'exprime de plus en plus fréquemment. Le besoin de voir les collègues augmente. La "démotivation" est croissante, pour plusieurs raisons : isolement, sentiment d'avoir une charge de travail importante alors que d'autres salarié-es hors ADEME sont au chômage partiel et "profitent" du temps libre, priorité des missions de l'ADEME relativisées par rapport au contexte sanitaire. Les salarié-es qui ont de jeunes enfants à éduquer se sentent débordés et culpabilisent de ne pas s'occuper comme ils le voudraient, d'une part, et de ne pas faire le travail correctement, d'autre part. Des inquiétudes apparaissent concernant les conditions de reprise du travail au bureau. Idem pour les conditions de retour à l'école des enfants. Le sentiment d'avoir un lien social entre collègues semblent s'affaiblir. Les troubles musculo-squelettiques du début du confinement sont toujours présents et accentués (mal au dos, au cou) ; la fatigue physique et psychologique est souvent exprimée. Pour autant, le nombre de salarié-es exprimant un besoin de soutien psychologique est en baisse (deux demandes contre trois la semaine dernière). Idem pour les demandes de soutien managérial (trois demandes contre sept la semaine dernière). Toutes les personnes ayant demandé un soutien psychologique ou managérial ont été individuellement contactées par la direction des ressources humaines.*

## Branche Voies Navigables

**Aux Voies navigables, pour les directions territoriales Nord Pas-de-Calais et Bassin de la Seine, « la vie au travail en temps de crise » est vécue de différentes manières.**

Des agents sont en garde d'enfant car les écoles sont fermées. Ils sont en autorisation spéciale d'absence.

Les agents en télétravail, outre les relations courantes par messagerie ou téléphone, ont à répondre aux entreprises ou à des demandes de devis ou de marchés, etc.

Des agents sont obligés de continuer à se rendre aux écluses, car le passage des bateaux, les grands gabarits uniquement, reste la priorité pour VNF, avec bien-sûr des horaires aménagés. Les agents sont alors en situation normale de travail.

Ils travaillent 7 jours par mois de 8 h à 18 h avec une semaine d'astreinte 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Ceux qui sont en astreinte sont amenés à être appelés n'importe quand pour remplacer les malades aux écluses ou encore intervenir sur le terrain si nécessaire.

Les chefs sont invités par leur hiérarchie à prendre des nouvelles de leurs équipes par téléphone ou par mail assez souvent.

## Branche Espaces Protégés

**Cette épidémie nous aura d'abord permis de découvrir l'existence de l'acronyme PCA pour plan de continuité de l'activité et de découvrir que seul le parc national des Pyrénées en était doté. Dans les autres parcs nationaux, soit des PCA ont été rédigés en urgence (souvent sans y associer les représentants des personnels), soit des mesures ont été adoptées en urgence, et l'écriture d'un véritable PCA remise à l'après-crise, lorsque les comités techniques locaux (CTL) auront retrouvé un fonctionnement normal.**

A ce sujet, le Sne-FSU a écrit au directeur des ressources humaines du ministère pour dénoncer l'hétérogénéité des situations de mise en place de ces dispositifs d'urgence et pour demander une énième fois la création

d'un lieu de concertation formel, pour ne pas dire un comité technique Inter-parcs, afin de traiter de ces questions qui touchent nos établissements de la même façon.

Si le directeur des ressources humaines a rappelé l'obligation de passage des PCA devant les CTL, il a rejeté l'idée d'une instance inter-parcs aux motifs que « les PCA sont élaborés par établissement en fonction de leurs contraintes spécifiques et leur contexte. Il n'est donc pas envisageable que soient défini un PCA commun pour un ensemble d'établissements. »

Pourtant, si nos contextes sont différents, nos missions et leurs conditions d'exercices sont bien similaires.

L'hétérogénéité des situations est constatée à deux titres :

– la situation des agents

Des directions ont fait le choix de ne placer en autorisation spéciale d'absence (ASA) que les agents qui le souhaitent au regard de leurs obligations familiales, estimant que la situation était suffisamment pénalisante et angoissante pour ne pas en rajouter. Elles estiment également qu'un agent de terrain peut télétravailler. Nous approuvons bien évidemment ces décisions.

D'autres ont décidé au contraire de placer d'autorité tous les agents de terrain en ASA, voire d'autres catégories d'agents, au prétexte qu'ils n'auraient plus rien à faire.

Dès le départ du confinement, et encore plus maintenant avec l'obligation de prendre des congés dans certains cas – ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire –, on voit bien que cette situation va surtout pénaliser les agents en ASA (perte de jours de RTT et/ou de congés). Mais là encore des directions avaient auparavant choisi de ne pas toucher aux congés ou aux jours de RTT, ou tout au moins de ne rien imposer, tandis que d'autres ont fait le contraire. Et la situation risque évidemment d'évoluer avec l'ordonnance du 15 avril.

Sur le sujet des congés, des directions s'acheminent vers une limitation de la prise de congés à la sortie du confinement, mais également cet été. Ainsi un directeur a déjà refusé des congés en juillet à deux agents. Nous vous conseillons de demander la convocation de CTL en urgence pour gérer au mieux ces situations et peser sur les décisions qui ne manqueront d'avoir des effets sur moral des agents.

– les missions

Certaines directions de parc ont stoppé toutes les missions jugées non prioritaires et non « télétravail-lables » comme les missions de terrain. D'autres les ont maintenues pour la surveillance, parfois sans les équipements de protection individuelle nécessaires et sans la possibilité de maintenir correctement une distanciation sociale (cas de missions en bateau). Des rappels et des demandes d'informations ont alors été faites par les sections locales qui ont conduit les directions à être plus attentives à la notion de priorité et aux équipements de protection individuels des agents.

Et en cohérence, des directions ont aussi suspendu les délivrances d'autorisations des travaux en cœur de parc, au motif évident de l'absence de moyens de contrôle. Tandis que dans certains parcs des travaux déjà autorisés se poursuivaient sans possibilité de contrôle.

Globalement, durant ce confinement, les représentants élus du Sne-FSU restent en lien avec les directions au travers des CHSCT, des CTL, de leur participation aux cellules de crise qui se tiennent toutes les semaines et du dialogue social maintenu en audioconférence.

Si nous avons eu connaissance de cas de Covid-19 avec deux hospitalisations d'agents, il n'est pas remonté de cas dramatiques d'agents en réanimation ou pire, décédés.

Depuis un mois la branche s'est réunie trois fois en audioconférence et les informations circulent entre les sections dans cette période compliquée.

Logiquement, cette crise a mis en attente les autres sujets du moment comme les frais de déplacement. Car là aussi l'hétérogénéité est la règle. Et entre le « rien ne change » du côté des Pyrénées et la remise en cause de la définition de la résidence administrative dans les Écrins, pour interdire aux agents de bénéficier de frais lors de leurs missions de terrain, les décisions directoriales sont très variables. Nous remettons ce sujet sur le tapis dès la fin du confinement, car le ministère n'a toujours pas répondu à la sollicitation du Sne fin 2019, puis à celle du directeur du Mercantour début 2020.

La question de l'absence d'un lieu formel de discussion inter-parcs se posera à nouveau avec les lignes directrices de gestion (LDG) pour la mobilité et la promotion. En effet chaque établissement va devoir rédiger une déclinaison locale des LDG ministérielles. Et là encore la nécessité de faire ce travail en commun dans notre communauté de travail nous semble primordiale.

Pour finir, nous profitons de cette tribune pour vous annoncer la création d'une section du Sne-FSU dans le tout nouveau parc national de Forêt et nous souhaitons la bienvenue aux deux co-secrétaires qui l'animeront.

## LE JOUR D'APRES

### Choc sociétal, choc politique : Où allons-nous ?

Cet épisode épidémique est un double choc, autant pour la communauté nationale que pour chacun de nous. Notre société technique,

organisée et riche peut être dépassée en quelques semaines et ne plus pouvoir assurer les droits de chacun, en particulier celui à être

soigné. Pour chacun, la prise de conscience est rude ; une cause imprévisible fait de nous des victimes, quasiment anonymes parmi un grand nombre d'autres, soumises à des aléas prosaïques – les hôpitaux dépassés, le manque de masques –, ou à la loterie de l'aggravation imprévisible de sa maladie.

À la rudesse du choc s'ajoute le vécu de la crise, entre les confinés observateurs et les exposés au front, la confrontation de tous à la matérialité des faits et des contraintes, des conceptions citoyennes de la vie collective en mutation rapide.

Tout d'un coup, des hiérarchies et des priorités deviennent vaines, d'autres sont à inventer en urgence. Et les citoyens ne sont pas dupes. Le virus ne fait pas tout, des responsabilités seront à établir, le modèle indépassable de société qu'on nous donne ne l'est pas tant que ça, tout comme les hiérarchies – la caissière de supermarché moins importante (et moins bien payée !) que le « trader » ? – ; le collectif, la solidarité, l'altruisme, l'équité sont un vécu humain bien plus puissant que la charité du capital.

Preuve est une nouvelle fois faite que, en situation difficile, tout le monde se tourne vers l'État, qui plus est l'État providence ! On avait oublié (pas nous !) que gouverner c'est prévoir, que l'État était garant des nécessités collectives et des grands équilibres à long terme, qu'il est la permanence de l'autorité publique en toute circonstance, que sans des services et des agents protégés, il n'est rien.

Sans faire d'analyse plus avant, il est évident que le modèle néolibéral de société a une responsabilité majeure dans notre oubli des conditions fondamentales de notre existence. La poursuite de chimères comme le profit à tout prix, la concurrence de chacun contre tous, l'individu entrepreneur de soi-même, la mise au pas des services publics..., nous ont fait oublié les réalités par un bourrage de crâne depuis quarante ou cinquante ans, soutenu par les gouvernements successifs, le dernier étant à la fois le plus habile et le plus agressif. Un État performant, concurrentiel (d'un point de vue économique) est fragile, dépendant et ne garantit rien de l'avenir. Un État puissant sera moins performant mais sera efficace car ca-

pable d'apporter des réponses et une stabilité dynamique à long terme et dans des situations de crise graves.

Sans tenir compte de l'évolution de l'épidémie ni d'une période transitoire sans doute longue et compliquée de retour à une situation normale ou pas, toutes deux restant inconnues, des hypothèses se dessinent.

La stratégie politique du gouvernement pourrait être de deux sortes.

Mettant à profit la situation, le gouvernement peut conduire une « stratégie du choc » (Naomi Klein) qui permettra d'accélérer et de renforcer la mise en œuvre de ses réformes néolibérales, profitant du désarroi voire de la sidération d'une partie de la population, et d'une moindre réactivité des organismes intermédiaires, dont les syndicats, dans ces circonstances exceptionnelles. Le gouvernement a déjà montré sa volonté inébranlable de casser notre modèle social et le service public au sens large. L'action syndicale, avec toutes les autres composantes de la société, deviendrait à la fois nécessaire et très difficile. La mobilisation devra aller au-delà de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Un procédé moins voyant serait de se limiter à rectifier les déficiences les plus criantes. Les soignants, les hôpitaux, les stocks de moyens de protection, la préparation de la société aux comportements nécessaires... Ces actions, dont la nécessité est incontestable, seraient alors un écran de fumée masquant une politique à minima afin de ne pas remettre en question le modèle d'avant et ses réformes permanentes. La stratégie est classique, une attribution de primes aux personnes méritantes est rarement suivie d'une véritable reconnaissance à long terme, c'est-à-dire de meilleures conditions de travail et de rémunération. Mais cela va plus loin. Développer les services hospitaliers n'est pas forcément renforcer le service public ! Pourquoi pas un partenariat public-privé agrémenté de quelques privatisations ? Il est à parier que les propos du président Macron continueront à jouer sur cette ambiguïté, faisant diversion pendant que les actionnaires mettront le pied dans la porte...



La perspective proche des élections présidentielles et la vocation macronienne à servir les milieux financiers sont un argument en faveur de cette hypothèse. Ce serait bon an mal an le retour à l'avant crise, dans une situation plus complexe mais avec des mobilisations accrues dans la société et un positionnement syndical renforcé, dont celui des fonctionnaires de l'environnement. Les enseignements sanitaires et environnementaux de la crise et sa mauvaise gestion par le gouvernement ne seront pas oubliés comme ça.

Deux arguments seront utilisés pour justifier ces politiques d'après crise. La dette contractée pour faire face à l'endettement et l'obsession de retrouver la croissance au plus vite. Les demandes récentes du Medef, auxquelles le gouvernement sera sensible, sont un premier jalon. L'après crise de 2008 a été de ce point de vue caricatural. Il est possible que nous fassions encore mieux...

Il faudra dans tous les cas s'assurer que les mesures de restriction des libertés, justifiées par cette situation de crise majeure, resteront intégralement temporaires. L'expérience des attentats de 2015 a été un précédent qu'il ne faut pas laisser reproduire.

Il est inutile d'évoquer une rupture avec le modèle néolibéral, pour réduire les inégalités, renforcer l'État providence, développer une société moins compétitive mais résiliente. C'est tout simplement impossible, on ne guérit pas de l'obsession néolibérale ! Hors ses déclarations et sa communication, le gouvernement ne donne aucun signe d'un changement de politique, au contraire. Une fois l'activité économique reprise, les réflexes reviendront. Reste à savoir quels enseignements les électeurs tireront de cette crise...

Un mouvement important (pétitions, tribunes, interventions politiques) demande un changement profond de politique, et le Sne-FSU pourrait reprendre de nombreux arguments. On peut craindre qu'il soit de peu d'effets, tant le gouvernement nous a montré sa superbe ignorance de ces remous de la société qui ne vont pas dans son sens. Un choc en retour paraît impossible...

Une composante de ces expressions prône une rupture radicale par une organisation ascen-

dante d'une société fondées sur des communautés locales autonomes et résilientes (économie, crise climatique...) avec des mécanismes fédératifs. Certes trop radicales pour s'imposer à court terme, ces propositions doivent interroger le Sne-FSU, centré légitimement sur un État fort, et cela de deux points de vue. La crise écologique ne nécessite-t-elle pas un tel changement radical de paradigme ? Quel pourrait alors être la place de l'État et avec quels leviers ?

Pour notre champ syndical, les conséquences sont évidentes. La réforme de l'État se poursuivra, selon éventuellement des modalités différentes. Certaines missions seront renforcées (santé) au détriment des ministères techniques, dette oblige.

Mais des changements plus profonds se profilent. L'expérience du télétravail à grande échelle crée un précédent susceptible de modifier nos conditions de travail. La disparition des réticences de nos ministères à le développer serait bienvenue. Des conséquences plus négatives sont possibles, par exemple si son développement excessif en fait un instrument d'économie budgétaire ou d'un management à distance source de pression sur les agents. L'action syndicale en serait profondément modifiée, d'autant plus avec l'affaiblissement des instances de dialogue social. Nos missions pourraient aussi évoluer pour intégrer des procédures ou être orientées vers plus d'opérationnalité auprès des populations en difficultés en temps de crise. Que vont nous demander les préfets ?

Enfin, les politiques environnementales sont une composante de cette crise sanitaire à plus d'un titre. La dégradation de la nature est la toile de fond de l'accroissement des risques d'épidémies. Lorsque la société relâche la pression, son milieu s'améliore aussitôt (pollutions, bruits, vie animale). C'est rassurant pour nous et très démonstratif pour ceux qui ne seraient pas convaincus !

La question urgente de la crise écologique ne va-t-elle pas passer à la trappe le temps que l'après épidémie soit soldé ?

Sujet révélateur qui nous concerne plus précisément, la question du détricotage des autorisations environnementales est plus que jamais d'actualité. Des mesures prises pendant la crise ne vont-elles pas elles aussi perdurer – il va falloir relancer l'économie – sans compter la technique du fait accompli. L'implantation d'antennes téléphoniques est actuellement quasiment libre : développement accéléré de la 5G, implantation près d'habitations ou en paysages et milieux naturels, avec une nécessité pas certaine les opérateurs anticipant déjà, de manière habituelle, les besoins toujours croissants. Est déjà acquis le décret, passé en

douce, qui généralise la possibilité pour les préfets de déroger aux lois et règlements dans des conditions plutôt vagues.

L'après crise est pleine d'incertitudes et s'annonce difficile et complexe. Elle vient s'ajouter aux réformes en cours, notamment celle de la fonction publique qui supprime ou édulcore les instances de dialogue social. Les agents auront besoin qu'on les représente, qu'on alerte l'administration sur leurs difficultés, quelle que soit leur situation professionnelle ou catégorielle. Le Sne-FSU aura à mobiliser toutes ses forces militantes.

## Obligatoire transition écologique

S'il fallait encore se convaincre du poids de l'humanité sur la planète, et alors que la pandémie fait rage, on redécouvre le lien entre perte de biodiversité et risque sanitaire et plus précisément, que c'est l'adaptation de la biodiversité à l'évolution de son environnement dégradé qui est vraisemblablement à la source de l'émergence de ces nouveaux virus ; on constate l'amélioration spectaculaire de la qualité de l'air lorsque l'activité humaine est à l'arrêt et on s'émerveille de voir que le vivant – le sauvage est bel et bien aux portes de la ville.

Agent de l'environnement, on ne peut qu'être frappé par la radicalité devenue vertu dans la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 : la rapidité de la propagation à l'échelle planétaire l'immédiateté des effets sur la population mondiale, l'impact direct, massif, constatable sur les humains sont tels que tout déni a été très vite balayé. Les totems intangibles de sociétés productivistes, de libre échange, sont remis en cause par leurs promoteurs, même de façon temporaire, ce qui paraissait inimaginable il y a si peu de temps !

Nul ne peut ignorer l'effondrement de la biodiversité ni la réalité du changement climatique. A l'échelle du vivant, la crise sera bien plus puissante, mais à ce jour sans effet léthal massif et immédiat, laissant la place au déni et un scepticisme largement entretenu par quelques lobbys auxquels les pouvoirs en place paraissent bien trop sensibles.

Faut-il vraiment que la crise écologique prenne une ampleur cataclysmique pour revoir notre modèle économique et social ?

Il y a quelques mois les experts chiffrèrent à 1 000 milliards d'euros les investissements nécessaires à la transition écologique de l'Union Européenne. Aujourd'hui c'est 5 fois plus, 5 000 milliards d'euros qui sont mis sur la table pour sauver l'économie européenne et son modèle !

Nous pouvons encore changer la donne, mais nous avons si peu d'années ! Tirons les leçons de la crise sanitaire : l'urgence écologique et sociale nécessite des moyens d'urgence et d'ampleur.

A commencer par un service public de l'environnement fort pour savoir, conseiller, inciter, contrôler ; à l'opposé de sa destruction méthodique enclenchée depuis plus de dix ans.

Quand la catastrophe sera là, il sera trop tard.

*Contribution du Sne-FSU à la revue de la FSU « Pour », n° 223, spécial crise sanitaire.*

## QUE VOULONS-NOUS

Une crise sanitaire, dont la probabilité et les mécanismes sont connus, et voilà notre société, (pour ne parler que la nôtre) sûre d'elle-même, de son organisation, de son efficacité, en grandes difficultés ! Une situation pas de bonne augure pour affronter la crise écologique qui sera bien plus longue et difficile !

Beaucoup pensaient que seul un choc était susceptible de provoquer un changement de modèle. L'avenir dira si la présente crise en sera l'amorce.

Une nouvelle fois, nos valeurs et notre action syndicales sont confirmées. Œuvrer pour un service public de l'environnement, c'est contribuer à un effort vital de l'ensemble de la société.

Il est de notre devoir et de notre vocation de contribuer au mouvement de fond qui se manifeste maintenant bien au-delà des cercles

spécialisés : mouvements de jeunes pour le climat, diffusion très large de ces sujets dans la population, implication de syndicats auparavant peu réceptifs à ces idées...

Après une quarantaine d'années d'existence, le Sne-FSU a su contribuer à l'émergence des préoccupations environnementales dans les politiques publiques. Il va continuer son combat pour qu'elles deviennent définitivement une réalité.

**Dans le prochain numéro de Synergie, nous nous pencherons sur la sortie de crise pour les agents, les services et les établissements publics.**

Très concrètement, quelles questions vont-elles se poser à nous ? Sur quels points devons-nous être particulièrement vigilants ? La liste sera sans doute longue mais nécessaire.

### **Plus jamais ça ! Construisons ensemble le Jour d'Après**

**Appel** (à lire sur la [page internet](#)) **d'organisations de la société civile, dont la FSU.**

[Cliquez ici : La Petitions.fr](#)

**La pétition :**

**Face à l'urgence sanitaire, des mesures de rupture sont nécessaires.** À la suite de la tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après », les signataires de cette pétition demandent au gouvernement de prendre immédiatement **4 mesures :**

**1. L'arrêt immédiat des activités non indispensables** pour faire face à l'épidémie.

**2. Les réquisitions des établissements médicaux privés et des entreprises** afin de produire dans l'urgence masques, respirateurs et tout le matériel nécessaire pour sauver des vies.

**3. La suspension immédiate du versement par les entreprises de dividendes, rachats d'actions et bonus aux PDG.**

La décision de ne pas utiliser les **750 milliards d'euros de la BCE** pour alimenter les marchés financiers mais uniquement pour **financer les besoins sociaux et écologiques des populations.**

Il ne s'agit pas ensuite de relancer une économie profondément insoutenable écologiquement et socialement ! Nous demandons que s'engagent sans plus attendre des politiques publiques de long terme pour ne plus jamais revivre ça :

**1. Un plan de développement de tous les services publics**

**2. Une fiscalité bien plus juste et redistributive,** un impôt sur les grandes fortunes, une taxe sur les transactions financières et une véritable lutte contre l'évasion fiscale.

**3. Un plan de réorientation et de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services,** pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations, de répondre à la crise écologique.

Mobilisons-nous dès maintenant et donnons-nous rendez-vous le "jour d'après" pour réinvestir les lieux publics pour **reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées.**

## Des articles qui nous ont vraiment intéressés

Le temps du confinement peut être aussi un temps de réflexion ! Nous vous proposons ici un petit florilège d'articles en libre accès issues de la veille documentaire du Sne-FSU.

Ils sont tous en lien avec la pandémie que nous subissons, mais nous avons fait choix de ne pas intégrer d'articles en lien avec l'après-crise, réservés au prochain numéro !

**Ne nous en voulez pas : ce florilège n'est ni exhaustif, ni objectif !**

### Anticipation

**L'idée de sécurité sanitaire s'est redéfinie** depuis une trentaine d'années : dans un article de 2013 P. Zylberman montre qu'il s'agit désormais de se préparer à des attaques bioterroristes ou à des pandémies mondiales. Ces menaces, qui n'ont pas de frontières, incitent à mettre en place de nouveaux dispositifs de surveillance et à penser autrement la souveraineté des États.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

### Gestion de la crise sanitaire

**Rendues vulnérables par un système de santé dégradé**, les Outre-mer se préparent au pire.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Négligences, mensonges et désinvolture** : les fautes du gouvernement dans la gestion de la crise.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Covid-19, un scandale d'État** plus grave que celui du sang contaminé.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

### Pandémie et Environnement

**De quoi la crise du coronavirus est-elle le nom ?** D'un déséquilibre écologique, d'une nouvelle façon de penser le risque, d'un grand effondrement annoncé ? Qu'a-t-elle de véritablement inédit ? L'historien des sciences Jean-Baptiste Fressoz répond à quelques idées reçues sur le sujet.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Chine, Italie du Nord, Iran...** « Le fait que les premiers foyers épidémiques aient été situés dans des zones très polluées n'est pas un hasard », dit la chercheuse Isabella Annesi-Maesano. La pollution aux particules fines, mais également les épandages agricoles, peuvent en effet transporter le coronavirus.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Comment les changements environnementaux** font émerger de nouvelles maladies :

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Deux articles sur les liens de la dégradation de la nature** avec l'épidémie, l'un dans le domaine des micro-organismes, l'autre plus général intégrant les enjeux en l'Afrique.

[ARTICLE 1  
CLIQUEZ-ICI](#)

[ARTICLE 2  
CLIQUEZ-ICI](#)

### Pandémie et économie

**Sur le lien entre le système capitaliste et la pandémie.**

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**La pandémie n'est que le révélateur d'un système mondialisé mortifère** et à bout de souffle.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Analyse documentée plutôt optimiste d'un économiste** qui mêle aspects économiques, sociaux et environnementaux.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Si la crise sanitaire est l'urgence première, l'économiste Gaël Giraud nous alerte** quant à la profonde crise économique qui nous guette. Celle-ci, impactant directement l'économie réelle, ne ressemble en rien à la crise boursière de 1929 ou celle des subprimes de 2008. Comment l'éviter ? L'auteur propose de sortir des carcans idéologiques néo-libéraux qui ont guidé nos gouvernements et institutions jusqu'à aujourd'hui. Il appelle à un engagement massif de l'État pour créer des emplois et l'annulation d'une partie des dettes publiques.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

### Pandémie et travail

**Interview de Dominique Méda, sociologue et philosophe**, sur le sens du travail, la hiérarchie des métiers à revoir, ce que nous allons apprendre individuellement et collectivement de cet épisode.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**L'administration menace les inspecteurs du travail** qui font obstacle à l'activité des entreprises.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Trente ans de « management public » en accusation.**

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

### Pandémie et inégalités

**À la Réunion, la pandémie aggrave les inégalités sociales.**

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Les inégalités entre les femmes et les hommes face à la pandémie.**

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

### Pandémie et libertés

**La sauvegarde des libertés en temps de « guerre »** contre le coronavirus.

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

**Couvre-feux, contrôles policiers multiples**, toute-puissance de l'administration, emballement de l'industrie techno-sécuritaire : la pandémie de Covid-19 se traduit, en France, par un contrôle accru des populations, suspectées par principe de ne pas participer à la « guerre » contre le virus :

[ARTICLE  
CLIQUEZ-ICI](#)

## **INFORMATIONS**

Des informations spécifiques à la gestion de la crise sanitaire sont à votre disposition sur Internet, dans le site de stockage du Sne-FSU intitulé DOTSPIRIT\*  
<https://secure.dotspirit.com/login,fr.html>

Nous avons créé un dossier pour regrouper des documents relatifs à la mise en œuvre des mesures de gestion de la pandémie Covid 19 :

- textes réglementaires
- documents de la fonction publique (comptes rendus, fiches techniques...)
- CHSCTM et CTM (comptes rendus)
- documents MTES (questions/réponses DRH, lettres...)
- remontées locales

**Vous pouvez accéder à DOTSPIRIT\* avec les codes qui sont sur votre carte d'adhérent 2019.**